



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1317 - 3 mars 2022

NOUVELLES VARIÉTÉS

2022 : 6 nouvelles variétés de consommation à l'inscription

À DÉCOUVRIR

Nouvelles variétés

1-2

2022 : 6 nouvelles variétés de consommation à l'inscription

Production

3

La réforme de l'assurance récolte définitivement adoptée par le Parlement

Marchés

4

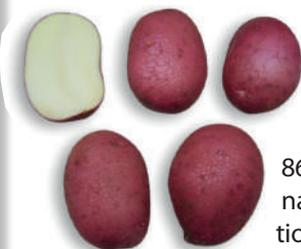
Conflit russo-ukrainien : des incertitudes pour la filière

Pour 2022, six nouvelles variétés de consommation ont été retenues pour inscription sur la liste A du catalogue officiel français fin 2021. Présentation de leurs caractères culturaux et d'utilisation.

Sur la base des résultats des épreuves de DHS ⁽¹⁾ et VATE ⁽²⁾ des récoltes 2020 et 2021, six nouvelles variétés de pommes de terre ont été retenues par le CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) en décembre 2021. Leur description ci-après s'appuie notamment sur les résultats de nos expérimentations. Pour certains caractères comme la productivité ou la résistance aux parasites, le commentaire prend également en compte les observations faites dans le cadre plus large du réseau CTPS-GEVES ⁽³⁾.

Variétés de consommation

► CHIPSY – Obtenteur / Représentant : GROCEP / Sementis



Variété de précocité moyenne, assez sensible à l'égermage, assez productive [91 % du témoin* ; 86 % de Bintje**], donnant une forte proportion de tubercules de gros calibre, de forme oblongue courte à oblongue régulière, aux yeux superficiels, à peau rouge, rugueuse et de bel aspect. Elle est peu sensible à très peu sensible au mildiou sur feuillage et assez sensible au mildiou sur tubercule. Elle est assez peu sensible au virus Y, peu sensible à très peu sensible à la gale commune et résistante à Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est

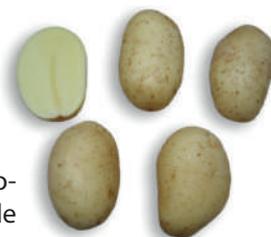
peu sensible aux endommagements de type fracture et sensible aux tâches cendrées (noircissement interne). Son aptitude à la conservation est faible et son repos végétatif est court. La teneur en matière sèche des tubercules est forte [25,4 % contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est moyenne à assez bonne et la chair, jaune pâle, présente un noircissement marqué après cuisson. La couleur après friture est claire. Groupe culinaire C.

Débouché principal : Industrielle Chips.

Note environnementale : forte à très forte.

► FENNA – Obtenteur / Représentant : Kweek-en Researchbedrijf Agrico B.V. / Ets Desmazières

Variété demi-précoce à moyenne, sensible à l'égermage, très productive [118 % du témoin* ; 105 % de Bintje**], donnant une assez forte proportion de tubercules de gros calibre, de forme oblongue à oblongue allongée régulière à très régulière, aux yeux superficiels à très superficiels, à peau jaune, claire et lisse et de bel aspect. Elle est peu sensible à très peu sensible au mildiou sur feuillage et assez peu sensible au mildiou sur tubercule. Elle est sensible au virus Y et sensible à la gale commune. Elle est sensible à Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est peu sensible aux endommagements de type fractures et peu sensible au noircissement interne. Son aptitude à la conservation est assez faible et le repos végétatif est assez long à long.



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite page 2)

La teneur en matière sèche des tubercules est moyenne [21,6 % contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est très bonne et la chair, jaune, ne noircit pas après cuisson. La couleur après friture est moyenne. La qualité gustative est très bonne. Groupe culinaire A.

Débouché principal : marché du frais.

Note environnementale : très forte.

► **NATUREA – Obtenteur / Représentant : Bretagne Plants Innovation / DOUAR DEN**



Variété de précocité moyenne, sensible à l'égermage, assez productive à productive [95 % du témoin* ; 89 % de Bintje**], donnant une assez forte proportion de tubercules de gros calibre, de forme oblongue courte à oblongue régulière à très régulière, aux yeux superficiels, à peau jaune, foncée et rugueuse et de bel aspect. Elle est peu sensible à très peu sensible au mildiou sur feuillage et assez peu sensible au mildiou sur tubercule. Elle est moyennement sensible au virus Y et sensible à très sensible à la gale commune. Elle est sensible à Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est peu sensible aux endommagements de type fractures et très sensible au noircissement interne. L'aptitude à la conservation est moyenne et le repos végétatif est assez court.

La teneur en matière sèche des tubercules est forte [24,9 % contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est assez bonne à bonne et la chair, jaune pâle, noircit de manière assez marquée après cuisson. La couleur après friture est claire. La qualité gustative est bonne. Groupe culinaire BC.

Débouché principal : Industrielle chips.

Note environnementale : très forte.

► **POMROLL – Obtenteur / Représentant : Bretagne Plants Innovation / ELORN PLANTS**



Variété demi-précoce à moyenne, moyennement sensible à l'égermage, productive à très productive [97 % du témoin* ; 103 % de Bintje**], donnant une faible proportion de tubercules de gros calibre, de forme oblongue allongée à allongée régulière, aux yeux superficiels à très superficiels, à peau rouge, lisse et de bel aspect. Elle est assez sensible au mildiou sur feuillage et moyennement sensible au mildiou sur tubercule.

Elle est peu sensible à très peu sensible au virus Y et assez peu sensible à la gale commune. Elle est résistante à Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est peu sensible aux endommagements de type fractures et moyennement sensible au noircissement interne. L'aptitude à la conservation est moyenne et le repos végétatif est court.

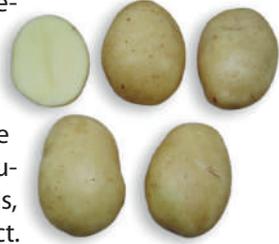
La teneur en matière sèche des tubercules est moyenne [22,2 % contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est bonne et la chair, jaune, noircit de manière assez marquée après cuisson. La couleur après friture est assez claire. La qualité gustative est très bonne. Groupe culinaire AB.

Débouché principal : marché du frais.

Note environnementale : faible.

► **SOUND – Obtenteur / Représentant : Meijer C. BV / Meijer C. BV**

Variété demi-précoce à moyenne, moyennement sensible à l'égermage, très productive [126 % du témoin* ; 112 % de Bintje**], donnant une forte à très forte proportion de tubercules de gros calibre, de forme oblongue à oblongue allongée régulière, aux yeux superficiels à très superficiels, à peau jaune, claire et lisse et de bel aspect.



Elle est peu sensible à très peu sensible au mildiou sur feuillage et assez sensible au mildiou sur tubercule. Elle est sensible au virus Y et assez sensible à la gale commune. Elle est résistante au nématode Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est assez sensible aux endommagements de type fractures et assez peu sensible au noircissement interne. L'aptitude à la conservation est bonne et le repos végétatif est moyen.

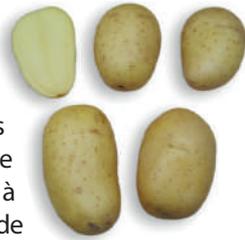
La teneur en matière sèche des tubercules est assez faible [20,3 % contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est bonne à très bonne et la chair, jaune, noircit de manière assez marquée après cuisson. La couleur après friture est moyenne. Groupe culinaire AB.

Débouché principal : Polyvalente – Frites ménagères.

Note environnementale : forte à très forte.

► **VENEZIA – Obtenteur / Représentant : Böhm-Nordkartoffel / Europlant France**

Variété de précoce, moyennement sensible à l'égermage, productive à très productive [102 % du témoin* ; 91 % de Bintje**], donnant une proportion moyenne de tubercules de gros calibre, de forme oblongue à oblongue allongée régulière à très régulière, aux yeux superficiels à très superficiels, à peau jaune, claire et lisse et de bel aspect. Elle est sensible au mildiou sur feuillage



sensible au mildiou sur tubercule. Elle est très peu sensible au virus Y et assez sensible à la gale commune. Elle est résistante au nématode Globodera rostochiensis RO1-4. Elle est peu sensible aux endommagements de type fractures et peu sensible à très peu sensible au noircissement interne. L'aptitude à la conservation est bonne à très bonne et le repos végétatif est long à très long.

La teneur en matière sèche des tubercules est faible à très faible [19,3 contre 20 % pour Monalisa, 21 % pour Charlotte, 22,4 % pour Bintje et 21,8 % pour Désirée]. La tenue à la cuisson est très bonne et la chair, jaune, ne noircit pas après cuisson. La couleur après friture est assez foncée. La qualité gustative est très bonne. Groupe culinaire A.

Débouché principal : marché du frais.

Note environnementale : faible. ■

Fadi EL HAGE - ARVALIS - Institut du végétal

(1) DHS : Distinction, Homogénéité et Stabilité

(2) VATE : Valeur Agronomique Technologique et Environnementale

(3) Téléchargez l'ensemble des résultats VATE des nouvelles variétés de pommes de terre proposées à l'inscription sur la Liste A du catalogue officiel français en 2020 sur le site www.geves.fr

* (BINTJE + DÉsirÉE + CHARLOTTE + MONALISA) / 4

** Valeur estimée par ARVALIS - Institut du végétal

*** (AMYLA + KAPTAH VANDEL) / 2

Indices calculés pour les tubercules de plus de 28 mm (consommation à chair ferme) et plus de 35 mm (consommation).

PRODUCTION

La réforme de l'assurance récolte définitivement adoptée par le Parlement

Le projet de loi portant « réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture » est définitivement adopté par le Parlement. Cette réforme « est née du constat d'une inefficacité du système actuel dans l'indemnisation des agriculteurs touchés par les aléas climatiques » rappelle le ministère de l'Agriculture. Le projet de loi crée une couverture universelle contre les risques climatiques accessible à tous les agriculteurs. Le nouveau texte instaure une couverture des risques climatiques à trois niveaux. Le premier niveau repose sur la prise en compte des risques de faible intensité à l'échelle individuelle de l'exploitation agricole. Pour les risques d'intensité moyenne, la loi prévoit une mutualisation entre les territoires et les filières, par le biais de l'assurance multirisque climatique dont les primes feront l'objet d'une subvention publique. Enfin, les risques dits catastrophiques bénéficieront d'une garantie directe de l'État. Ainsi, cette réforme se traduit par une plus grande solidarité nationale avec un financement public de 600 millions d'euros par an (contre 300 millions d'euros aujourd'hui). L'État s'engage également sur le principe d'une

indemnisation accélérée des agriculteurs victimes de ces risques climatiques. Le système actuel peut se traduire par une indemnisation versée avec « jusqu'à deux ans de décalage » précise le ministère. Enfin, une commission tripartite, associant l'État, les exploitants agricoles et les assureurs, sera chargée de piloter le nouveau système d'indemnisation des pertes de récoltes. « L'adoption de la réforme de l'assurance récolte marque un véritable tournant dans nos politiques agricoles. La solidarité nationale vient se porter garante de la pérennité de nos productions agricoles dans un contexte d'accélération et d'intensification des épisodes climatiques exceptionnels. Cette réforme vient donc créer une véritable ceinture de sécurité pour tous les agriculteurs : en cas d'aléas exceptionnels, la solidarité nationale indemniser leurs pertes » a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le projet de loi doit être prochainement promulgué. Une ordonnance devra permettre de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la réforme. Il est prévu que le nouveau régime soit pleinement opérationnel en 2023. ■

Olivier MASBOU

« La solidarité nationale vient se porter garante de la pérennité de nos productions agricoles dans un contexte d'accélération et d'intensification des épisodes climatiques exceptionnels. »

EN BREF...

Production céréalière

Les grandes cultures veulent augmenter la production

Dans un communiqué commun, les 5 fédérations (AGPB - blé ; AGPM - maïs ; FOP - oléoprotéagineux ; CGB - betteraves à sucre ; et UNPT - pommes de terre) ; estiment qu'il est « l'heure de réaffirmer une stratégie de croissance de la production agricole ». Si « tout risque de pénurie est exclu pour l'alimentation des Français et des Européens » ces agriculteurs sont fortement impactés par les déséquilibres économiques qui peuvent résulter du conflit russo-ukrainien. Ces syndicats pointent notamment « le risque d'explosion des coûts de production, du prix des intrants et

de l'énergie ». Il est « urgent de réinterroger les choix collectifs au niveau français et européen pour donner aux agriculteurs les moyens de produire. Il faut repenser la stratégie européenne 'Farm to fork' sans délai » concluent ces organisations. « La décroissance de la production agricole serait une folie au regard des besoins pour nourrir les hommes, protéger le pouvoir d'achat des consommateurs et préserver la paix dans le monde ». Les producteurs de grandes cultures « appellent tous les responsables politiques français et européens à remettre l'accent sans délai sur le développement de notre capacité productive ».

Enseignement

Sensibiliser les jeunes à

l'agriculture

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, ont donné, le 1^{er} mars, le coup d'envoi de l'opération « J'aime Mes Agriculteurs ! » au Salon international de l'Agriculture. Déployée au sein des écoles, collèges et lycées, cette vaste campagne de sensibilisation a pour objectif d'éduquer les élèves aux enjeux actuels du développement durable par la connaissance du monde agricole et de les informer des opportunités de formation dans ce secteur.

AGENDA

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

16 et 17 mars 2022

Conduire une culture de pomme de terre : les clés de la réussite
Villers Saint Christophe (02)
www.formations-arvalis.fr

5-7 avril 2022

Fruit Logistica
Berlin
www.fruitlogistica.com

12 avril 2022

AG de Felcoop
Paris
www.felcoop.fr

18 mai 2022

« Le défi du changement climatique pour la filière pommes de terre fraîches »
Paris – Salons Hoche
www.cnipt.fr

27-28 avril 2022

Medfel
Perpignan
www.medfel.com

17 mai 2022

Forum Végétale
FNCA, Paris
www.forum-vegetable.fr



LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 8

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	530 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	230 (↗)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	310 (↗)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	660 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 8

Conservation France biologique	1000 (↗)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 8

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	270 (↘)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	220 (↘)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	200 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	180 (=)

Rungis - Semaine 8

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	123	+ 18

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	212,6	+ 11

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 07 et 08
Consommation polyvalente	221 (↘)
Chair ferme blanche	277 (↘)
Chair ferme rouge	nc.

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	116,66	+ 4,5

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 8	Variation en % vs 2020
Conservation France lavée filet 5kg	0,75	+ 1
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,04	- 5
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,15	+ 1

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 7

Frites 40 mm+	200-250 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	160-170 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 7

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	200 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 7

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés nc.

Conflit russo-ukrainien : des incertitudes pour la filière

Les intentions de la filière des pommes de terre fraîches se tournent tout d'abord vers la sécurité alimentaire des populations déplacées à cause du conflit. Tout sera fait pour que l'approvisionnement en pommes de terre soit assuré dans les meilleures conditions.

Pour autant, les acteurs de la filière s'interrogent et s'inquiètent des conséquences économiques et logistiques du conflit.

L'Ukraine est un grand pays producteur de pommes de terre (3^{ème} plus gros pays producteur mondial avec 22 millions de tonnes par an en moyenne), mais du fait de sa forte consommation intérieure importante est aussi un gros importateur de pommes de terre (200 000 à 280 000 tonnes chaque année). La Pologne représente 50 % des besoins d'importation ukrainienne. Ce pays envoie les ¾ de ses exportations (soit plus de 70 000 tonnes) vers l'Ukraine. Ce flux pourrait être temporairement suspendu et, soit être consommé sur place du fait des mouvements de populations déplacées de l'Ukraine vers la Pologne, soit rebasculer vers d'autres pays importateurs, bousculant ainsi les équilibres des parts de marché entre les fournisseurs européens de pommes de terre.

Les autres principaux fournisseurs de l'Ukraine sont la Lituanie, les Pays-Bas et la Roumanie. La France exporte 180 000 tonnes en moyenne vers les pays d'Europe Centrale et l'Est et en Ukraine directement. Les difficultés de circulation attendues entre les pays d'Europe, la Russie et l'Ukraine risquent d'affecter les flux actuels de la France dans toute la zone et avoir des répercussions sur la filière française et européenne de pommes de terre.

Par ailleurs, la situation en Ukraine pourrait amplifier l'inflation déjà forte sur les coûts de production. Les fortes tensions inévitables sur l'énergie (la Russie est le 1^{er} exportateur de gaz naturel vers l'UE avec 44 % de ses importations) et par extension sur le prix des engrais azotés essentiels à la culture de pommes de terre, auront forcément des conséquences sur la production. Les difficultés d'approvisionnement, et le renchérissement des matériaux nécessaires aux emballages, seront probablement accrues. Le prix des carburants risque également d'augmenter entraînant une augmentation des coûts de transport.

La Russie est aussi un importateur de frites surgelées (et autres pommes de terre transformées), à hauteur de 100 000 tonnes, en provenance exclusivement d'UE (Pays-Bas, Pologne, Allemagne, Belgique et la France). Le conflit pourrait freiner ces flux qui devraient alors se tourner vers d'autres destinations.

Dans ces moments de crise, la pomme de terre, qui contribue fortement à la souveraineté alimentaire de la France et constitue un aliment refuge qualitatif et sain peut-être un atout pour l'ensemble des populations européennes.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

